A. VANESTE
Chaussures
ARTICLES DE 1er TITRE
Spécialité de Chaussures
Marques Françaises

Journal de Roubaix

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

Cinquante-deuxième année. — N° 182. LUNDI 1er JUILLET 1907.

A. VANESTE
Chez le plus important de
MALLES DE VOYAGE
JOYAUX
POUR CORBEILLES DE MARIAGE

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois... 5 francs; Six mois... 9 —; Un an... 16 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouscron... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques

LA RÉSISTANCE DU MIDI

HUIT PAGES 5 Centimes

CHRONIQUE

LA PIÈCE FAUSSE

Monsieur Durand est rentré chez lui de fort méchante humeur ; il s'est aperçu qu'on lui a passé une pièce fausse, une pièce en plomb tellement bien imitée qu'il l'a prise pour une bonne pièce.

— Qu'est-ce que tu as? demande Mme Durand, son épouse, en remarquant son air préoccupé.

— Je n'ai rien, dit M. Durand, visiblement embarrassé, car il connaît sa moitié ; il redoute la scène qu'elle va lui faire quand elle saura la vérité.

— Rien ; alors pourquoi fais-tu une figure comme celle-là ?

— Je vais te dire il m'est arrivé un accident.

— Tu as oublié ton parapluie chez les Duflanchard.

— Je n'ai rien oublié. Figure-toi... je ne sais pas comment cela s'est fait...

— Tu t'es laissé voler ton porte-monnaie.

— Non, ma bonne. On m'a donné une pièce fausse.

— Une pièce fausse! s'écrie Mme Durand.

— Je ne sais pas qui.

— Et tu as été assez godiche pour la prendre. Une pièce de vingt sous?

— Non, dit M. Durand.

— De quarante sous peut-être?

— Non.

— Je tremble de deviner. Une pièce de vingt francs?

— Une pièce de cent sous.

— Cent sous! s'écrie Mme Durand, indignée.

— Une pièce de cent sous en plomb très bien imitée, répète M. Durand.

— En plomb! Tu n'as pas honte, à ton âge, de te laisser duper comme un enfant ; et encore un enfant s'apercevrait qu'une pièce est en plomb.

— Montre-la.

— La voilà dit M. Durand qui tend la pièce à son épouse.

— Cent sous de perdus! s'écrie Mme Durand. Bien imitée, dis-tu? cela saute aux yeux, qu'elle est en plomb? il n'y a qu'à la toucher!

Qu'est-ce que tu vas faire?

— Dame je ne sais pas ; la jeter.

— La jeter! Nos moyens ne nous permettent pas de jeter cent sous par la fenêtre ; j'ai besoin d'un chapeau, notre fils n'a plus de chaussures. Comme tu y vas!

— Je ne vois pas... à moins que...

— Il faut la faire passer.

— Pourtant...

— On te l'a bien donnée à toi.

— Ça, c'est vrai. Je ne vois pas pourquoi... J'ai une idée! Je vais envoyer la bonne m'acheter du tabac.

— Léontine, appelle Mme Durand.

Léontine apparaît.

— Voilà cent sous dit M. Durand, allez me chercher un paquet de tabac.

— Monsieur ne m'a jamais envoyée chercher du tabac.

— Pas d'observation, répond M. Durand. Faites ce que l'on vous dit.

La bonne se retire en bougonnant.

— Dis, papa, demande Adolphe, le fils de M. Durand, qu'est-ce que c'est qu'une pièce fausse?

— C'est une pièce qui ne vaut rien.

— La pièce que ton ami a fait jouer à Déjazet, tu dis toujours qu'elle ne vaut rien ; est-ce une une pièce fausse?

— Zut! répond M. Durand qui attend le retour de la bonne avec impatience.

La bonne revient ; elle est furieuse.

— On m'a refusé la pièce que vous m'avez donnée ; elle est en plomb!

— En plomb? dit M. Durand, cela n'est pas possible.

— Une pièce en plomb! s'écrie Mme Durand ; est-ce bien celle que mon mari vous a remise?

— Bien sûr, je n'en ai pas d'autre. Vous croyez que c'est agréable de passer pour une voleuse!

— Ménagez vos expressions! s'écrie M. Durand.

— M'exposer à être arrêtée pour émission de fausse monnaie. Une autre fois, il faudra passer vos pièces fausses vous-même.

— Insolente! s'écrie Mme Durand.

— Vous supposez que je savais que cette pièce est fausse? demande M. Durand.

— C'est pour cela que vous m'avez envoyée chercher du tabac.

— Je vous chasse! dit Mme Durand ; je vous donne vos huit jours.

— Ce n'est pas la peine, madame, je pars tout de suite ; j'en ai assez de votre baraque!

La bonne sort en frappant la porte de toutes ses forces.

— Dis, papa, pourquoi que t'as donné la pièce fausse à la bonne? demande Adolphe.

— Tiens, voilà pourquoi! dit M. Durand en administrant une maîtresse gifle à son fils.

Adolphe pousse des cris aigus.

— Cela t'apprendra à poser des questions à ton père, dit Mme Durand.

La famille Durand se met à table.

— Que vas-tu faire à présent? demande Mme Durand.

— Je vais sortir ; j'essaierai de la passer à la faveur de l'obscurité.

— Vous passer une pièce fausse! s'écrie Mme Durand. Faut-il qu'il y ait des gens qui soient canailles!

Le repas s'achève en silence ; seul Adolphe renifle de temps en temps pour avaler ses larmes.

— Veux-tu que je te donne une autre gifle? dit M. Durand.

Adolphe ne répond pas.

M. Durand prend sa canne et descend la rue. Il est nuit ; il avise sur la terrasse d'un café une table placée dans un coin sombre. Il s'y installe et demande un bock.

— Payez-vous, dit-il au garçon en lui donnant la pièce de cent sous.

Le garçon fouille son gousset.

M. Durand palpite.

Le garçon n'a pas de monnaie, il va en demander au comptoir.

— C'est une pièce fausse que vous m'avez donnée, dit-il en revenant. Est-ce que vous vous moquez de moi?

M. Durand proteste de son innocence : il est lui-même la première victime ; aujourd'hui on ne sait à qui se fier. Il paie et se retire tout honteux sous les regards malveillants des patrons et des clients qui sont sortis sur la porte.

La pluie commence à tomber ; M. Durand hèle un cocher et se fait conduire aux Champs-Elysées; il descend dans un endroit peu éclairé et glisse la pièce de cent sous dans la main du cocher.

— Payez-vous, dit-il.

Le cocher palpe la pièce.

— C'est une pièce en plomb, dit-il ; espèce de vieux filou!

— Soyez convenable, riposte M. Durand qui prend un air digne.

— Convenable avec un gibier de cour d'assises! crie le cocher ; je vas te conduire au dépôt!

M. Durand donne quarante sous et s'enfuit car le cocher élève de plus en plus la voix, ce qui attire les passants.

M. Durand entre dans un concert en plein air, d'où on le fait sortir dès qu'il a exhibé sa pièce fausse. Il gagne les boulevards, prend des glaces, boit des bocks, sirote des verres de chartreuse, partout on lui refuse sa pièce.

Découragé, M. Durand se décide à regagner son domicile ; il est deux heures du matin ; il a dépensé dix-huit francs.

Mme Durand l'attend, le reproche sur la bouche.

— En voilà une heure indue pour un père de famille!

M. Durand raconte ses aventures, récit interrompu par les explosions de colère de Mme Durand.

— Ah! les hommes! s'écrie-t-elle, quand il a fini, quelles mazettes!

Je la passerai, moi!

— M. Durand, qui tombe de sommeil, se couche.

Le lendemain au moment où Mme Durand se dispose à sortir, un coup de sonnette retentit.

C'est M. Mouillebec, un ami de M. Durand.

— Pardonnez-moi de vous déranger, dit-il ; je viens vous prier de me rendre un service.

Les époux Durand gardent un silence plein de réserves.

— J'ai oublié mon portemonnaie, reprend M. Mouillebec, je viens vous prier de me prêter cent sous.

— Mais avec plaisir, monsieur Mouillebec, répond Mme Durand qui échange un regard avec son époux ; ces services-là ne se refusent pas entre amis.

Elle remet la pièce fausse à M. Mouillebec, qui se confond en remerciements.

— Croyez à toute ma reconnaissance, madame ; je vous remercie mille fois.

— Il n'y a pas de quoi, ajoute gracieusement Mme Durand.

Quand M. Mouillebec est sorti.

— Vous voyez que je l'ai passée moi, dit-elle sur un ton méprisant à son mari, et encore on me remercie, moi!

Eugène FOURRIER.

BULLETIN

29 juin 1907.

Réunis en conseil de cabinet, les ministres ont décidé de reporter la date des élections cantonales au 28 juillet.

***

Les ministres ont décidé, ce matin, d'appuyer, à la Chambre, les modifications votées par le Sénat, au projet de renvoi de la classe 1903, surtout la disposition fixant le renvoi, non au 12 juillet, mais à partir du 12 juillet, point sur lequel le gouvernement posera la question de confiance.

***

M. Pichon répondra vendredi à une interpellation de M. Denys Cochin sur notre situation au Maroc et sur l'accord franco-espagnol.

***

Une information judiciaire est ouverte contre les organisateurs du récent meeting viticole de Lesparre, pour avoir préconisé la grève de l'impôt et la démission des municipalités.

***

Le vote de la séance de vendredi à la Chambre a produit une fâcheuse impression dans les départements où sévit la crise viticole.

***

Les mutins du 17e sont arrivés à Gafsa. Le voyage de Sfax à Gafsa a eu lieu sans incidents.

***

Un vif incident s'est produit samedi à l'audience de la cour d'assises du Brabant où se juge le procès Waddington. Le président a fait évacuer les tribunes.

***

A Roubaix, un drame de famille s'est déroulé rue Voltaire. Un jeune homme a tiré un coup de feu sur sa belle-mère.

INFORMATIONS

La date de clôture de la session parlementaire

Paris, 29 juin. — S'il faut en croire les officieux, la date arrêtée, d'ores et déjà, pour la clôture de la session parlementaire, serait celle du 12 juillet.

Une interpellation de M. Denys Cochin

Paris, 29 juin. — M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a accepté de répondre, vendredi prochain, à une interpellation de M. Denys Cochin, sur notre situation au Maroc et sur l'accord franco-espagnol.

Les congés de moisson

Paris, 29 juin. — En réponse à une lettre que lui avait adressée M. Tenting, député de la Côte-d'Or, pour lui demander d'étendre aux pupilles de l'Assistance publique, élevés par des agriculteurs, le traitement fait aux fils de cultivateurs, en ce qui concerne la concession de permissions pour les travaux agricoles, le ministre de la guerre fait connaître qu'une circulaire, qui sera prochainement publiée, donne toute satisfaction à ce désir.

Gymnastes français à Prague

Prague, 29 juin. — La cinquième fête fédérale des Sokols a été l'occasion d'une enthousiaste réception des gymnastes français, des conseillers municipaux parisiens et des journalistes. Un immense cortège s'est déroulé dans les rues, frénétiquement acclamé par la foule, massée sur son passage et devant l'hôtel où sont descendus les gymnastes français.

Une représentation de gala et une grande fête de nuit, suivies d'une réception officielle, ont eu lieu dans l'île de Zofin, brillamment illuminée.

Les élections provinciales en Hollande

La Haye, 29 juin. — Les derniers ballottages pour les élections provinciales viennent d'avoir lieu. Les libéraux ont perdu deux sièges à Amsterdam. La province d'Utrecht, que l'on considérait comme une des plus conservatrices, a élu un socialiste.

Les libéraux gardent leurs positions en Frise. Les conservateurs gardent toutes leurs positions.

CHOSES ET AUTRES

On s'étonne devant Calino que le ministère ait pu encore résister.

Et lui, toujours logique :

— Que voulez-vous!... Tant qu'il n'aura contre lui que la minorité!....

***

Entre députés :

— Mais aussi quels singuliers interpellateurs on avait mis en avant!

— Le fait est que je ne vois pas bien un ministère Bodinier....

— Ni un cabinet Betoulle!...

***

Suite du petit jeu des définitions :

Vie. — C'est bizarre : plus elle s'allonge, plus elle devient courte.

Salpêtrière. — Parc aux nerfs.

Perruque. — Poil mobile.

Maison de santé. — Maison de malades.

Dentiste. — Homme qui mange avec les dents de ses clients.

Homme. — Etre pensant.

Femme. — Etre dépensant.

Oculistes. — Le royaume des yeux leur appartient.

Hiver. — Saison des thés.

Bains de boue. — Appelés ainsi parce qu'on les prend assis.

Embaumement. — L'art d'accommoder les restes.

Orthopédiste. — Redresseur de tors.

Et il n'y a pas de raison pour que cela finisse.

DANS L'INCONNU

(D'un de nos correspondants parlementaires)

Il n'y avait aucune illusion à se faire sur le résultat de la nouvelle bataille livrée au ministère. On ne pouvait espérer, qu'après avoir absous la politique d'imprévoyance, d'aveuglement et de légèreté, qui a fait couler le sang à Narbonne, la majorité reviendrait à une plus saine conception des nécessités gouvernementales, devant les nouveaux exemples d'incohérence donnés par M. Clémenceau.

Sa conduite vis-à-vis de Marcelin Albert, auquel il délivre un sauf-conduit pour rentrer dans son pays, après y avoir envoyé un corps d'armée pour l'arrêter, et qu'il charge d'une mission auprès de ses concitoyens, au moment précis où il le discrédite à leurs yeux, procède de la même manière, la manière incohérente dont il s'est fait une spécialité.

Après l'avoir approuvée, il y a huit jours, alors qu'elle avait abouti à la répression, dans le sang, de manifestations tout d'abord encouragées, la Chambre pouvait-elle la blâmer, alors qu'elle n'avait eu, pour immédiate conséquence, que l'incarcération volontaire du « Rédempteur » des gueux ?

Pour se dégager de la terrible solidarité que M. Clémenceau lui a imposée, il aurait fallu, à la majorité, un sens des réalités qu'elle n'a pas. Cette véritable compréhension des nécessités du moment, M. Paul Beauregard, et, après lui, M. Jaurès, avec non moins de raisons et de force, ont essayé de l'éveiller en elle.

Notre éminent ami, M. Beauregard, dans une courte mais substantielle déclaration, avait nettement défini la situation.

La tâche du gouvernement ne se borne pas à l'heure présente à assurer l'ordre dans la rue, à faire l'apaisement matériel ; il doit aussi ramener le calme dans les esprits, faire l'apaisement des cœurs.

M. Clémenceau s'est rendu, à lui-même, cette tâche impossible. Aujourd'hui encore, au lieu de faire entendre la parole qui calme et qui console, c'est un véritable ultimatum qu'il a lancé à ces populations que la misère a surexcitées. Les municipalités démissionnaires reprendront leurs fonctions ; l'impôt sera payé ou il ira jusqu'au bout de la répression.

C'est une capitulation que M. Clémenceau entend imposer aux viticulteurs, chez lesquels son imprévoyante tolérance faisait naître, hier encore, de si fols espoirs. Il ne veut même pas, reconnaissant tout ce qu'il peut y avoir de légitime dans leur exaspération, leur accorder les honneurs de la guerre.

C'est dans ces conditions que la Chambre a accordé, à M. Clémenceau, un nouveau blanc-seing.

Ce qu'il en fera ? Les douloureux événements que sa politique d'à coups a déjà provoqués, peuvent nous faire craindre les pires choses. Le vote de vendredi nous met en face d'un redoutable inconnu.

H. SARRAZANAS.

RÉUNION DU CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'état se sont réunis ce matin en conseil de cabinet au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Clémenceau. Voici le compte-rendu communiqué de cette réunion.

Les élections des conseils généraux

Le Conseil a décidé de reporter du 21 au 28 juillet la date des élections aux conseils généraux, afin de permettre à la Chambre de discuter plus longuement le projet d'impôt sur le revenu.

La classe de 1903

Les ministres se sont également occupés de la discussion qui va s'engager à la Chambre sur le projet modifié par le sénat et tendant au renvoi de la classe 1903. Ils ont décidé d'appuyer les modifications votées par le sénat principalement en ce qui concerne la disposition fixant le renvoi à partir du 12 juillet et non le 12 juillet. Sur ce point, le gouvernement posera la question de confiance.

L'impôt sur le revenu

Le débat de lundi à la Chambre

Paris, 29 juin. — On sait que la discussion générale du projet d'impôt sur le revenu s'ouvre lundi devant la Chambre. Voici la liste des orateurs qui se sont fait inscrire pour prendre part à ce débat : MM. Camille Fouquet, Ch. Benoist, Vandame, Laniel, Reille, de Rosambo, L. Dreyfus, Cachot, F. Brun, Merle, Zévaès, Millevoye, Chauvière, Paul Beauregard, Lepas, Colin, Jules Roche, Ch. Dumont, Aynard, Desplas, Spronck, Duclaux-Monteil, Th. Reinach, Guillemet, G. Berry, Codet, Malvy, Bouchot, Vaillant, Aimond.

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

La décomposition du scrutin

Paris, 29 juin. — La majorité qui a voté hier l'ordre du jour de confiance comprend une grande partie des radicaux-socialistes ; la presque totalité de la gauche radicale, de la gauche démocratique, de l'union démocratique et de l'union républicaine et 6 socialistes indépendants.

La minorité comprend 100 membres de la droite ; monarchistes, action libérale, nationalistes ; 152 socialistes unifiés ; 6 socialistes indépendants ; 24 progressistes et 30 radicaux-socialistes ou radicaux.

Les 31 abstentions se décomposent en 10 radicaux, un socialiste indépendant, 15 membres des autres groupes de gauche et 5 membres de la droite.

On relève parmi les abstentionnistes, surtout les noms de MM. Aynard, Rabot, Flandin (Yonne), Joseph Reinach, Cazeaux-Cazalet, Bonnevay, Maurice Barrès, Guillain, Honnorat, etc.

La légère modification d'attitude de M. Ribot est à signaler. Dans le dernier scrutin, il avait donné sa voix au ministère ; cette fois, il s'est abstenu.

Les députés du Midi ont voté en masse contre la confiance. A relever, notamment, parmi les députés ayant émis un vote hostille : MM. Doumer, Pelletan, Zévaès, Berteaux, Pierre Baudin ancien ministre ; Georges Berger, Paul Beauregard, Charles Benoist, Thierry, Magnaud, Razimbaud, etc.

LA RÉVOLTE DANS LE MIDI

Les soldats du 17me. — A Gafsa. — La situation dans les départements fédérés. — Tranquillité menaçante. — La liberté des prisonniers. — On résiste toujours

Gafsa, 29 juin. — Le voyage du 17e de ligne de Sfax à Gafsa s'est effectué sans incident.

Le train est arrivé en gare à 3 heures 45. Les compagnies descendent une à une, se rangent par files de quatre sur la route et forment les faisceaux.

Après un instant de repos, le bataillon met sac au dos. Les hommes sont fatigués par le voyage et par une nuit d'insomnie passée dans les wagons où ils étaient serrés.

M. CAZEAUX-CAZALET

La gare de Gafsa est séparée de la ville par environ trois kilomètres. La route est bonne. Les hommes regardent curieusement les jardins et leur végétation luxuriante, les oasis, les chameaux, les femmes indigènes et les ksours.

On traverse l'oued Baiech presque à sec et quelques minutes après, le bataillon, tambours et clairons en tête, fait son entrée dans la ville.

Entre une double haie formée par la population indigène et quelques Européens.

Arrivés sur la place, les mutins mettent sac à terre et prennent encore un instant de repos.

Il n'y a aucun service d'ordre. Les hommes attendent paisiblement la répartition dans les casernements.

L'installation

A 5 heures 15, le général Herson arrive avec le colonel Deshortez et les officiers d'ordonnances. Le général a inspecté les pavillons du camp.

Les mutins sont dirigés vers le camp évacué par les disciplinaires et les spahis. Les disciplinaires sont campés au nombre de 150 à El-Guelta, à 15 kilomètres de Gafsa. Ils n'iront pas à Kairouan.

Quant au demi-peloton de spahis, il a été transféré à la caserne de la Casba.

A leur arrivée dans le camp, la moitié des mutins sont couchés sur des fournitures de literie dédoublées, le reste sur de l'alfa. Mardi doivent arriver 150 lits.

On ignore la durée du séjour du 17e à Gafsa. Dans tous les cas, elle ne peut pas se prolonger longtemps, car le tiers environ du bataillon est libérable le 12 juillet et une partie du reste est libérable en octobre.

Huit officiers sur 15, sont mariés, ainsi que les sous-officiers rengagés. Dès sept heures, aussitôt l'installation terminée, les hommes ont été autorisés à aller en ville. Il n'y a aucun malade.

Protestations

Béziers, 29 juin. — Le comité de défense viticole de Béziers vient d'adresser à M. Pastre, député du Gard, la dépêche suivante :

« Familles des soldats du 17e sont profondément angoissées, au sujet de leurs fils envoyés sous climat meurtrier. Emotion profonde cause paroxysme de colère en présence pareille répression avant que enquête préalable ait établi et proportionné responsabilités encourues. La population entière proteste énergiquement contre cette mesure inhumaine. »

De son côté, le comité de défense de Nissan, a adressé à M. Aldy, pour être transmis à M. Pastre, un télégramme de protestation contre la mesure prise à l'égard du 17e par le ministre de la guerre.

L'impression produite par la séance

A NARBONNE

Narbonne, 29 juin. — Le résultat de la séance d'hier, à la Chambre, a causé sur les Narbonnais une impression de stupeur, d'autant plus que les premiers télégrammes reçus dans l'après-midi semblaient indiquer que le ministère était très menacé.

Les barrages de troupes furent doublés autour de la sous-préfecture et les consignes données étaient sévères, au point que nul ne pouvait passer s'il ne prouvait pas qu'il habitait à proximité et encore était-il accompagné jusqu'à son domicile par des soldats, baïonnette au canon.

Le sous-préfet, assure l' « Intransigeant », n'ose plus sortir depuis 12 jours. Il n'attend plus que son rappel à Paris.

Le 18e de ligne est rentré d'Argelliers, au milieu d'une population indifférente.

A PERPIGNAN

Perpignan, 29 juin. — Les autorités n'augurent rien de bon du calme qui a accueilli le vote de la Chambre. Des mesures sévères ont été prises. La garde de la Préfecture a été renforcée.

M. Mouret, juge d'instruction, continue son enquête sur l'incendie de la Préfecture.

A MONTPELLIER

Montpellier, 29 juin. — On s'attendait, si non à la chûte du ministère, du moins à des promesses de clémence et d'amnistie. La raideur avec laquelle le président du Conseil a parlé de la loi et la volonté qu'il a exprimé d'incliner brutalement tout le Midi devant elle, pourrait pousser la population aux pires extrémités. On signale une recrudence d'agitation.

M. Salvan, conseiller instructeur dans l'affaire du comité d'Argelliers, a interrogé de nouveau Marcelin Albert ; rien n'a transpiré de cet interrogatoire qui a été très long.

Ce soir, à 5 heures, se réunira la chambre des mises en accusation, sous la présidence de M. Frezouls, conseiller à la Cour.

A TOULOUSE

Toulouse, 29 juin. — Le Conseil municipal de Toulouse a voté le vœu suivant :

« Le Conseil municipal proteste énergiquement contre les arrestations de MM. Marcelin Albert et Ferroul, ou de leurs codétenus, contre l'envoi de troupes, et les charges et fusillades qui en ont été la conséquence, et demande la mise en liberté immédiate des détenus et le retrait immédiat des troupes. »

M. Poulard, après ce vote, a dit que cet ordre du jour est platonique :

« Devant l'attitude du gouvernement, nous avons-nous ajouté, des mesures à prendre contre ce gouvernement ; si l'envoi de troupes continue, je demande de cesser toute relation avec le pouvoir central, avec un gouvernement d'assassins. »

A PAUILHAC

Bordeaux, 29 juin. — Une soixantaine de gendarmes seront envoyés à Pauilhac afin d'empêcher demain, tout attroupement sur la voie publique, en vue d'une seconde manifestation des viticulteurs.

Poursuites judiciaires

Paris, 29 juin. — L' « Agence Havas », publie la dépêche suivante :

« Bordeaux, 29 juin. — Une information judiciaire est ouverte à Lesparre, en vertu de l'article 123 du Code pénal, contre les organisateurs du mouvement viticole du Médoc, pour avoir préconisé la grève de l'impôt et la démission collective des municipalités. »

La résistance

Paris, 29 juin. — L'envoyé spécial du « Temps » à Narbonne, a obtenu de M. Franc, maire démissionnaire de Saint-André de Roquevelongue, des déclarations intéressantes sur le prolongement de la résistance :

« Que la France ne nous juge pas mal ; qu'elle observe et se rende compte, nous crevons littéralement d'une indigestion politique pure.

« La vie et les intérêts économiques, non seulement de notre région, mais des régions voisines, ne sont vus qu'à travers les préoccupations d'une politique qui, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, et suivant les partis et les groupes auxquels appartiennent nos représentants, est monarchiste, opportuniste, radicale, radicale-socialiste ou socialiste. Un beau jour, la misère est trop forte, puis, parce que nous crions trop fort, on nous répond à coups de fusil.

« Il y a eu des morts, eh bien ! il y en aura encore, s'il le faut, mais nous ne capitulerons pas ; le mouvement n'est pas fait d'agitation superficielle et momentanée ; il a des racines profondes. Ce ne sont pas les ex-élus qui le dirigent, mais tous le peuple. »

Le Maire ajoute :

« Le président du Conseil nous a donné, à nous, les maires démissionnaires, un délai de un mois pour revenir sur nos démissions. Ce délai expire le 10 juillet. Or, ce jour-là, vous compterez les maires qui reprendront leur charge. Il n'y en aura pas ; auparavant, tous se seront efforcés de régulariser leur situation budgétaire et de présenter à l'autorité supérieure des registres d'état-civil en autres absolument en règle, mais lorsque devoir s'arrêtant là, ils cesseront toutes fonctions. Le 28 juillet, les élections au Conseil général auront lieu ; il n'y aura ni candidats ni électeurs. »

Le « Temps » observe que M. Franc est un homme modéré et le maire d'une des communes qui souffre le moins de la crise. Les déclarations n'ont que plus d'importance.

La loi sur le mouillage

Paris, 29 juin. — On annonce que le gouvernement va faire promulguer incessamment la loi relative au mouillage et au sucrage des vins.

Les vins français en Belgique

Bruxelles, 29 juin. — Une intéressante proposition, et toute d'actualité, vient d'être faite au gouvernement belge sous la forme d'une question déposée par M. Carton de Wiart, député de Bruxelles.

Il propose la suppression des droits qui frappent les vins à leur entrée en Belgique et demande que le gouvernement belge obtienne en compensation la suppression des droits d'entrée sur le houblon belge en France.

FIN DE LA RÉVOLTE DU MIDI

Manifeste des socialistes unifiés

Paris, 29 juin. — Le groupe parlementaire unifié s'est réuni, cette après-midi, au Palais Bourbon, pour arrêter la rédaction du manifeste qu'il a décidé d'adresser aux populations méridionales, à la suite du vote de la Chambre, sur les événements du Midi. Le groupe n'a pas voulu communiquer ce manifeste à la presse, avant qu'il ait été approuvé par la commission administrative du parti.

LE CAS DE M. DE MONTESQUIOU

Un officier de réserve traduit devant un conseil d'enquête.

Paris, 29 juin. — M. Léon Montesquiou, officier de réserve, signataire d'une affiche dont le texte était injurieux pour le ministre de la Guerre, a été traduit par le général Picquart devant un conseil d'enquête qui s'est réuni ce matin.

Les deux questions suivantes ont été posées au conseil : 1° M. de Montesquiou est-il dans le cas d'être révoqué pour avoir, en dehors de la période d'activité, adressé à l'un de ses supérieurs militaires ou publié contre lui un écrit injurieux ? 2° M. de Montesquiou est-il dans le cas d'être révoqué pour fautes graves contre la discipline ?

Sur la première question, le conseil a répondu